



ACTUALITÉS

DIEPPE – LE TREPORT

- **Sous-station installée en juin dernier**
- Positions jackets en cours d'installation
- Actuellement 11 en place
- **Rappel des règles de pêche et de navigation :**
 - **Pêche interdite dans l'emprise du parc**
 - Navigation autorisé **hormis autour des fondations jackets** (150m d'exclusion) et autour de la sous-station (500m)
- **Indemnités individuelles :** EMDT remet en cause la méthode coconstruite pour 38 des 123 navires éligibles. Les 85 autres ont été définitivement validés en commission de sélection en juillet.

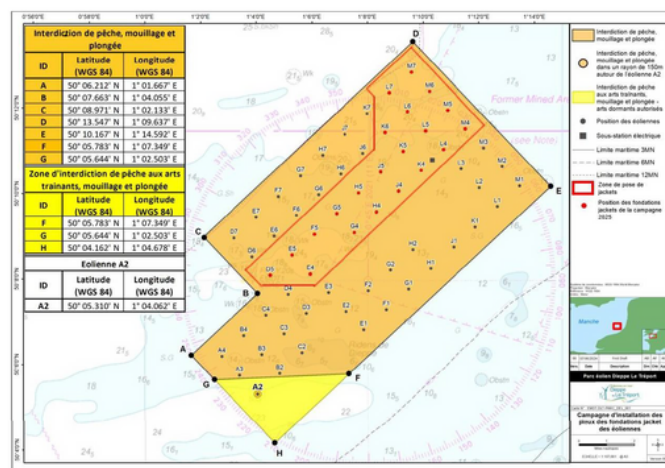
Les services de l'Etat et le Comité se mobilisent pour exiger le respect de la méthode sur tous les dossiers !

COURSEULLES

- **Reprise des forages depuis le 1^{er} août 2025**
- 4 forages ont été réalisés depuis.
- La réglementation régissant la navigation et la pêche dans le parc est diffusée par avis aux usagers lors de ses évolutions.
- La fin des travaux est prévue pour la fin de l'année 2027.
- **Indemnités individuelles :**
 - Liés à la 1^{ère} période travaux (décembre 2023 - août 2025)
 - **La majorité des paiements ont été effectués.**

A VENIR :

-  **Poursuite des travaux jusqu'à fin 2027**
Nouvelle procédure d'indemnisation liée à cette nouvelle phase travaux



FECAMP

- **Fécamp, premier parc en activité dans la région.** De nouveau ouvert à la pêche depuis plus d'un an. La **reprise de la pêche** au sein du parc semble partielle.
- La mise en place d'une **étude dédiée** est nécessaire pour caractériser la reprise de **l'activité spatiale : évolution, durée, résilience, etc.**





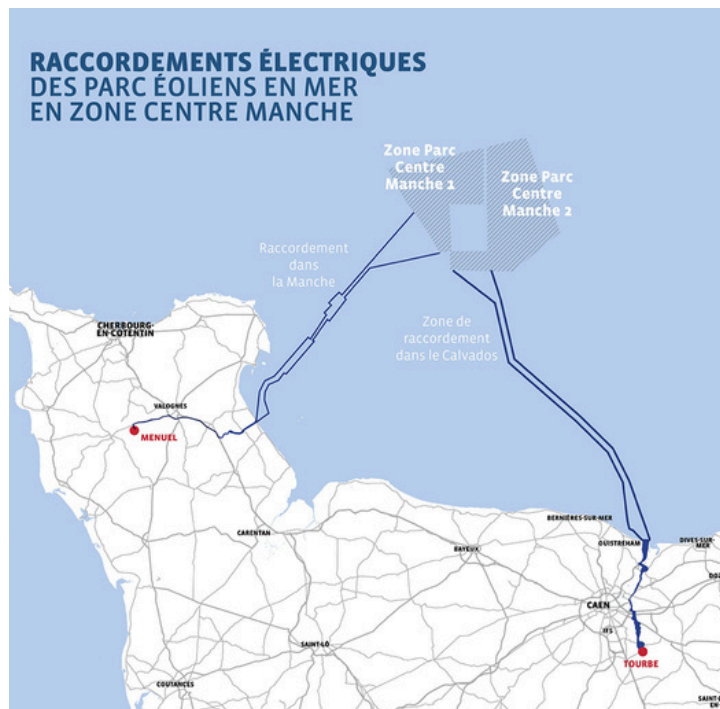
PROJETS CENTRE MANCHE 1 & 2

Centre Manche 1 : Enquête publique sur le raccordement en cours.

Le CRPMEM défend la pêche professionnelle en exigeant **une séquence ERC** (Éviter, Réduire, Compenser), **spécifique à la pêche** et proportionnelle à l'ampleur du raccordement.

Un **retour d'expérience** sur les autres parcs est nécessaire avant tout nouveau développement.

Centre Manche 2 : Le consortium d'entreprises TotalEnergies/RWE a été désigné lauréat de l'appel d'offres pour construire et exploiter le futur parc d'une puissance d'1,5 gigawatt.



LES PROCHAINES ÉCHÉANCES SUR LES PARCS NORMANDS :

